



Groupement forestier coopératif St-François

345 Parc Industriel, Windsor, Qc, J1S 3A7

819-845-3266

www.gfstfrancois.qc.ca

Actif des racines au sommet

Plan d'aménagement forestier



IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE

Nom: [Faded text]

Adresse: 90 Rang 2
Wotton, QC
J0A 1N0

Représentant autorisé: [Faded text]

Tél: [Faded text] Bur: [Faded text]

Numéro de Producteur forestier:

Ce plan
respecte la
norme FSC



La marque
de la gestion
forestière
responsable

Objectifs du Plan d'aménagement forestier

Le plan d'aménagement forestier est un outil de connaissance et de planification forestière destiné au propriétaire de boisé. Ce document, approuvé par un ingénieur forestier, vous permet de bien connaître votre forêt et de prendre les décisions éclairées quant à l'amélioration de la qualité et de la productivité de votre forêt dans le cadre d'un développement durable.

Le plan d'aménagement forestier est nécessaire pour obtenir votre statut de producteur forestier qui vous donne accès à l'aide financière pour la réalisation de travaux forestiers, de même qu'au programme de remboursement d'une partie de vos taxes foncières. Il est également nécessaire pour obtenir la certification environnementale FSC.

Les nombreuses recommandations qu'il contient ont été développées pour vous aider à gérer et mettre en valeur votre propriété forestière.

1- Localisation de la superficie à vocation forestière

Nom du propriétaire forestier : Propriété numéro : 01
 Photographie aérienne : 2018
 Municipalité régionale de comté (MRC): Les Sources Code: 400
 Municipalité : Wotton Code: 40017

Unité d'évaluation	Cadastre	Rang	No. du lot	Zonage	Unité aména.	Superficie forestière (ha)	Superficie totale (ha)
9767 39 9738	(2726) Wotton	02	6208135	V: vert	511	52,7	65,9
						52,7	65,9

2-Objectifs du propriétaire

Forestiers et environnementaux

- Améliorer l'accroissement et la productivité de la forêt.
- Protéger l'environnement forestier.
- Reboiser certaines parties de la propriété.
- Entretenir les plantations.
- Améliorer l'accès par la construction d'un chemin.
- Aménager l'érablière en vue d'une production acéricole.

Financiers

- Rentabiliser mon investissement.
- Générer un revenu d'appoint périodique.

Personnels

- Profiter de ma propriété pour mes loisirs et ma détente.
- Pratiquer la chasse sportive.
- Léguer un patrimoine forestier productif et en santé.
- Autre : _____

3-Éléments sensibles présents

- Peuplement(s)
- Peuplements sensibles aux insectes ou aux maladies. _____
 - Peuplements sensibles au chablis. _____
 - Peuplements à forte pente. _____
 - Présence d'un cours d'eau ou d'un lac. 1-3-9-20
 - Milieu humide (marais, étang ^{1, 3, 5, 8, 10, 12, 13, 14, 15} marécage, tourbière, prairie humide) 16, 19, 20, 22, 25
 - Ravage de cerfs de Virginie. _____
 - Habitats fauniques reconnus _____
 - Espèces floristiques ou fauniques à statut précaire.
- Autre : _____



4- Description des peuplements forestiers

No. peup.	Type de peuplement	Superficie	Essences principales	
001	Cèdrière <i>Densité* : C Hauteur (m): 11 / 15</i>	0,6 ha <i>Âge: 30 60</i>	Cèdre	Bouleau jaune Frêne noir

Le site est en milieu humide et traversé par un cours d'eau. Aucun travaux à réaliser.

Traitement suggéré :

Bénéfice escompté : La protection de ce milieu humide, un site plus fragile, augmentera la biodiversité sur la propriété.

002	Prucheraie à bouleau jaune <i>Densité* : A Hauteur (m): 17 / 19</i>	1,1 ha <i>Âge: 50 70</i>	Pruche Érable rouge	Bouleau jaune Sapin Frêne d'Amérique
-----	---	-----------------------------	------------------------	--

Le site est frais sur une pente faible. Régénéré en érable rouge et tremble. Coupe partielle réalisée par le passé. Il n'est pas urgent d'intervenir dans ce peuplement. Revoir dans cinq ans.

Traitement suggéré :

003	Aulnaie <i>Densité* : Hauteur (m): /</i>	1,8 ha <i>Âge:</i>	Aulne rugueux	Saule Tremble
-----	--	-----------------------	---------------	------------------

Site humide. Herbacés, saule, aulne avec gaulis de tremble.

Traitement suggéré :

Bénéfice escompté : La protection de ce milieu humide, un site plus fragile, augmentera la biodiversité sur la propriété.

*Classes de densité du couvert forestier:

A(forte)	B(normale)	C(faible)	D(très faible)
100%	80%	60%	40%
			25%



4- Description des peuplements forestiers

No.	Type de peup.	Type de peuplement	Superficie	Essences principales
004	Pessière à sapin		1,5 ha	Épinette rouge Érable rouge Sapin
	Densité* : A	Hauteur (m): 17 / 19	Âge: 40 60	Bouleau à papier

Le site est plat et généralement frais. Absence de régénération. Les épinettes présentent des signes de dépérissement.

Traitement suggéré :

ÉCLAIRCIE COMMERCIALE

Cette intervention consiste à récupérer entre 30 et 40% du volume de bois sur pied de façon à ouvrir le couvert forestier pour stimuler la croissance des arbres résiduels. La coupe d'éclaircie permet d'utiliser ce bois qui autrement serait perdu par mortalité naturelle. Il est à noter que dans une éclaircie, on enlève jamais plus de 40% du volume de bois, afin de prévenir les chablis. Lors des travaux, il est parfois nécessaire de couper des arbres en bonne santé pour en dégager d'autres. Dans ce cas on conserve l'arbre offrant la plus grande valeur, la meilleure qualité et le plus de vigueur.

005	Résineux avec érable rouge		3,1 ha	Sapin Bouleau jaune Érable rouge
	Densité* : B	Hauteur (m): 15 / 19	Âge: 40 60	Pruche Cerisier tardif

Le site est en milieu humide en partie. Les sapins de ce peuplement sont à récolter. Présence de chancres chez les érables.

Traitement suggéré :

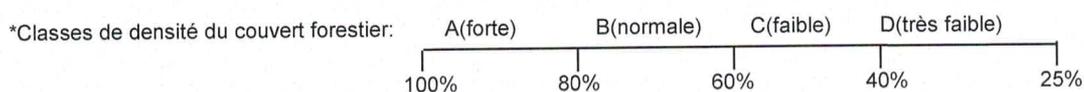
COUPE D'AMÉLIORATION (MOBILISATION)

Cette coupe a pour but de récolter les arbres commerciaux de faible qualité et/ou à maturité, afin d'améliorer la qualité du peuplement. Ce traitement prépare progressivement cette forêt à des interventions de jardinage dans le futur. L'intensité de la récolte se situe entre 20 et 40% du volume. Le bois coupé doit être récupéré et utilisé.

006	Agricole		2,9 ha	
	Densité* :	Hauteur (m): /	Âge:	

Agriculture

Traitement suggéré :



4- Description des peuplements forestiers

No. peup.	Type de peuplement	Superficie	Essences principales	
007	Érablière <i>Densité* : A Hauteur (m): 17 / 21</i>	3,2 ha <i>Âge: 60 70</i>	Érable à sucre Érable rouge	Frêne d'Amérique Cerisier tardif

Cette érablière fait présentement l'objet d'une production acéricole.

Traitement suggéré :

008	Résineux avec érable rouge <i>Densité* : B Hauteur (m): 13 / 17</i>	2,5 ha <i>Âge: 30 50</i>	Érable rouge	Sapin	Bouleau gris
-----	---	------------------------------------	--------------	-------	--------------

Le site est en pente faible avec des zones humides. La régénération est bien établie en résineux et feuillus au stade de gaulis et perchis. Les sapins matures sont à récolter.

Traitement suggéré :

COUPE D'AMÉLIORATION (MOBILISATION) EN PARTIE

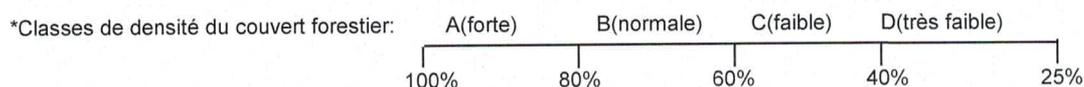
Cette coupe a pour but de récolter les arbres commerciaux de faible qualité et/ou à maturité, afin d'améliorer la qualité du peuplement. Ce traitement prépare progressivement cette forêt à des interventions de jardinage dans le futur. L'intensité de la récolte se situe entre 20 et 40% du volume.

Le bois coupé doit être récupéré et utilisé.

009	Érablière à feuillus tolérants <i>Densité* : A Hauteur (m): 13 / 17</i>	6,0 ha <i>Âge: 30 50</i>	Érable rouge Bouleau jaune	Érable à sucre Sapin	Frêne d'Amérique
-----	---	------------------------------------	-------------------------------	-------------------------	------------------

Le site est frais sur une pente faible. Un cours d'eau traverse le peuplement. Régénéré en feuillu intolérant et résineux. Les tiges sont en générale de qualité moyenne. On remarque la présence de vétéran d'érable et de bouleau jaune parmi le jeune peuplement. Le propriétaire devrait dégager les tiges de qualité.

Traitement suggéré :



4- Description des peuplements forestiers

No. peup.	Type de peuplement	Superficie	Essences principales		
010	Résineux avec feuillu tolérant	1,2 ha	Pruche	Sapin	Érable rouge
	Densité* : A Hauteur (m): 13 / 17	Âge: 40	60	Bouleau jaune	Hêtre
Le site est en milieu humide sur une pente faible. La régénération est presque absente. Il n'y a pas de travaux à entreprendre au cours des prochaines années.					

Traitement suggéré :

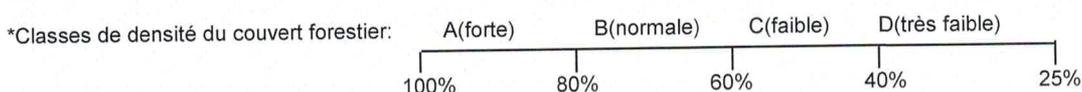
Bénéfice escompté : La protection de ce milieu humide, un site plus fragile, augmentera la biodiversité sur la propriété.

No. peup.	Type de peuplement	Superficie	Essences principales		
011	Érablière	11,9 ha	Érable à sucre	Frêne d'Amérique	Bouleau jaune
	Densité* : A Hauteur (m): 17 / 19	Âge: 50	70	Hêtre	
Ce peuplement feuillu est irrégulier et un plan d'érablière a été finalisé en 2021 pour dénombrer les entailles. L'inventaire indique qu'il y a un potentiel de 2730 entailles dans ce peuplement entaillé depuis plusieurs années. Cette érablière est bien aménagée et située dans une faible pente. On observe que le pourcentage des essences compagnes est faible et moins de 15%. Les tiges entaillées sont distancées par secteur. On observe des jeunes tiges d'érables de 10 à 18 cm bien distribuées sur la totalité du peuplement.					

Traitement suggéré :

No. peup.	Type de peuplement	Superficie	Essences principales		
012	Feuillu tolérant avec résineux	0,9 ha	Érable rouge	Sapin	Bouleau gris
	Densité* : B Hauteur (m): 13 / 15	Âge: 30	50	Bouleau jaune	Frêne d'Amérique
Le site est humide dans le bas des pentes. Jeune peuplement régénéré en feuillus et résineux au stade de gaulis et de perchis. Le propriétaire devrait dégager les tiges de qualité pour augmenter leur croissance. On remarque la présence de vétéran d'érable parmi le peuplement.					

Traitement suggéré :



4- Description des peuplements forestiers

No. peup.	Type de peuplement	Superficie	Essences principales			
013	Pessière à cèdre <i>Densité* : A Hauteur (m): 15 / 19</i>	2,8 ha	Épinette rouge	Cèdre	Épinette blanche	
			Âge: 40 60 Sapin	Bouleau jaune		

Le site est en milieu humide. La régénération est presque absente. Belle tige de qualité.

Traitement suggéré :

COUPE DE JARDINAGE

Ce traitement consiste en une coupe (à tous les 15 à 20 ans) réalisée dans un peuplement constitué de différentes classes d'âge. L'intervention consiste à couper entre 20 et 35% du volume marchand total du peuplement et doit viser l'amélioration de celui-ci en récupérant les tiges défectueuses, mal formées ou mures. Cette coupe favorise la régénération du peuplement dans les trouées laissées par les arbres abattus.

014	Feuille sur station humide <i>Densité* : A Hauteur (m): 11 / 15</i>	2,2 ha	Érable rouge	Érable à sucre	Tremble	
			Âge: 30 50 Sapin	Frêne noir		

Le site est en milieu humide. Jeune peuplement au stade de perchis avec présence de résiduel laissé lors de la dernière coupe. Attendre quelques années avant d'intervenir. Revoir dans dix ans.

Traitement suggéré :

015	Aulnaie <i>Densité* : Hauteur (m): /</i>	1,2 ha	Aulne rugueux	Saule	Sapin	
			Âge: Tremble			

Le site est très humide. Présence d'herbacé, saule, aulne. Aucun travaux.

Traitement suggéré :

Bénéfice escompté : La protection de ce milieu humide, un site plus fragile, augmentera la biodiversité sur la propriété.

*Classes de densité du couvert forestier:

A(forte)	B(normale)	C(faible)	D(très faible)
100%	80%	60%	40% 25%



4- Description des peuplements forestiers

No. peup.	Type de peuplement	Superficie	Essences principales
016	Aulnaie Densité* : Hauteur (m): / Âge:	0,5 ha	
Aulnaie, site humide. Traversé par un cours d'eau. Aucun travaux.			

Traitement suggéré :

Bénéfice escompté : La protection de ce milieu humide, un site plus fragile, augmentera la biodiversité sur la propriété.

017	Résineux avec feuillu intolérant Densité* : A Hauteur (m): 15 / 17 Âge: 40 60	2,0 ha	Cèdre Tremble	Sapin Érable rouge	Épinette blanche
Le site est frais sur une pente moyenne. Densité irrégulière, on remarque des îlots plus dense. Belle tige de cèdre. Coupe partielle par le passée.					

Traitement suggéré :

COUPE DE JARDINAGE

Ce traitement consiste en une coupe (à tous les 15 à 20 ans) réalisée dans un peuplement constitué de différentes classes d'âge. L'intervention consiste à couper entre 20 et 35% du volume marchand total du peuplement et doit viser l'amélioration de celui-ci en récupérant les tiges défectueuses, mal formées ou mures. Cette coupe favorise la régénération du peuplement dans les trouées laissées par les arbres abattus.

018	Érablière à bouleau jaune Densité* : A Hauteur (m): 15 / 17 Âge: 50 60	0,8 ha	Érable à sucre Cerisier tardif	Érable rouge Frêne d'Amérique	Bouleau jaune
Le site est sec sur affleurement rocheux. Beau peuplement. Revoir dans cinq ans pour voir la possibilité d'une coupe de jardinage.					

Traitement suggéré :

*Classes de densité du couvert forestier:

A(forte)	B(normale)	C(faible)	D(très faible)
100%	80%	60%	40%
			25%



4- Description des peuplements forestiers

No. peup.	Type de peuplement	Superficie	Essences principales		
019	Feuille tolérant avec résineux	2,2 ha	Érable à sucre	Sapin	Bouleau gris
	Densité* : A Hauteur (m): 13 / 15	Âge: 30 50	Bouleau jaune	Érable rouge	

Le site est humide avec des sections plus sec. Jeune peuplement avec des belles tiges. Le propriétaire devrait dégager les tiges de qualité pour améliorer la structure du peuplement.

Traitement suggéré :

020	Cèdrière	3,4 ha	Cèdre	Sapin	Épinette blanche
	Densité* : B Hauteur (m): 15 / 17	Âge: 40 60	Érable rouge		

Le site est humide et traversé par un cours d'eau au centre du peuplement. Coupe partielle par le passé. Revoir ce peuplement dans cinq ans pour la possibilité d'une coupe commerciale.

Traitement suggéré :

021	Agricole	2,1 ha			
	Densité* : Hauteur (m): /	Âge:			

Traitement suggéré :

*Classes de densité du couvert forestier:

A(forte)	B(normale)	C(faible)	D(très faible)
100%	80%	60%	40% 25%



4- Description des peuplements forestiers

No.	Type de peup.	Type de peuplement	Superficie	Essences principales
022	Feuille sur station humide		1,3 ha	Tremble Érable rouge Bouleau gris Cèdre
	Densité* : B	Hauteur (m): 7 / 13	Âge: 30 40	Sapin
Le site est humide. Situé près des habitations. Aucun travaux.				

Traitement suggéré :

No.	Type de peup.	Type de peuplement	Superficie	Essences principales
023	Feuille tolérant		2,5 ha	Érable rouge Cerisier tardif Bouleau gris Sapin
	Densité* : A	Hauteur (m): 11 / 13	Âge: 30 40	Tremble
Le site est frais. Jeune peuplement bien régénéré avec une bonne diversité d'essence feuillus. Le diamètre moyen des tiges est de 8 à 14 cm. Il est conseillé de dégager les tiges de qualité.				

Traitement suggéré :

No.	Type de peup.	Type de peuplement	Superficie	Essences principales
024	Agricole		6,0 ha	
	Densité* :	Hauteur (m): /	Âge:	

Traitement suggéré :

*Classes de densité du couvert forestier:

A(forte)	B(normale)	C(faible)	D(très faible)
100%	80%	60%	40%
			25%



4- Description des peuplements forestiers

No. peup.	Type de peuplement	Superficie	Essences principales
025	Bâtiments <i>Densité* : Hauteur (m): / Âge:</i>	2,2 ha	
Bâtiment, résidence, réservé par le propriétaire.			

Traitement suggéré :

*Classes de densité du couvert forestier:

A(forte)	B(normale)	C(faible)	D(très faible)	
100%	80%	60%	40%	25%



5- Liste des traitements forestiers suggérés

No.peup	Type de peuplement	Traitement	Année suggérée	Superf.	Priorité*
004	Pessière à sapin	ère éclair.com.rés.manuelle - DHP 9 à 15 cm	2021	1,5	1
005	Résineux avec érable rouge	Serv. tech. : Mobili. bois. méc. (1 à 4 ha)	2021	3,0	1
008	Résineux avec érable rouge	Serv. tech. : Mobili. bois. méc. (1 à 4 ha)	2021	1,0	1
013	Pessière à cèdre	Jardinage résineux mécanisé	2021	2,8	1
017	Résineux avec feuillu intolérant	Jardinage résineux mécanisé	2021	2,0	2

PLANTATIONS : Toutes les plantations de cette propriété ont pour provenance le boisement et pour objectif la production de matière ligneuse.

*Priorité: 1.Court terme: prêt à faire 2. Moyen terme: à réaliser dans 3 à 5 ans 3. Long terme: à revoir dans 5 à 10 ans

La superficie indiquée est une estimation de la superficie traitable du peuplement. Celle-ci peut différer de la superficie totale indiquée à la section précédente.

Note : - Toute prescription sylvicole signée par un ingénieur forestier peut s'ajouter à cette liste de traitements



6- Autres éléments importants à prendre en considération

- **Validation des traitements** : Certains traitements suggérés dans ce plan peuvent bénéficier d'une aide financière. Avant de débiter vos travaux, contactez l'équipe du Groupement forestier pour valider l'admissibilité à une aide financière et préparer les documents nécessaires à son obtention.
- **Réglementation municipale** : Certains traitements suggérés sont assujettis à la réglementation municipale ou provinciale (ex: coupe de bois). Veuillez contacter votre municipalité et les ministères concernés pour vérifier la réglementation en vigueur et vous assurer d'obtenir les permis nécessaires. Concernant les travaux de construction de chemin, il est important de respecter un plan et devis approuvé par un ingénieur forestier. Ces travaux ont un impact important sur la qualité de l'eau et doivent être planifiés avec soin.
- **Réglementation gouvernementale** : Certaines espèces fauniques et floristiques désignées, de même que les milieux humides et les habitats fauniques désignés, sont assujettis à des lois ou des règlements provinciaux ou fédéraux. N'hésitez pas à contacter les Ministères concernés si vous avez des doutes ou des interrogations.
- **Contingent de mise en marché** : Avant d'entreprendre des travaux de coupe de bois, vous devez vous assurer auprès du Groupement forestier (si vous êtes membre du Groupement) ou auprès du Syndicat des Producteurs de bois de l'Estrie (si vous n'êtes pas membre du Groupement) de la disponibilité d'un contingent et d'un marché adéquat pour vendre votre bois.
- **Visite conseil** : Vous pouvez également rencontrer un professionnel du Groupement sur votre propriété pour répondre à vos questions concernant l'aménagement forestier de votre propriété. Un frais minimum s'applique.

7- Acceptation et signature

Les traitements recommandés dans ce plan d'aménagement forestier visent à aider le propriétaire à prendre les décisions qui lui permettront de mettre en valeur sa forêt et sa propriété. La décision de réaliser ces traitements demeure toutefois le privilège du propriétaire forestier.

_____ connaissance de mon plan d'aménagement forestier.

13-12-2021
Date

Attestation de l'ingénieur forestier

Ce plan d'aménagement forestier appartenant à PAQUETTE JOCELYN ROCHETTE LUCIE est valide pour une période de 10 ans à compter de la date de signature de l'ingénieur forestier.

J'ai vérifié et je certifie que ce plan d'aménagement est conforme aux règlements de l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie et aux pratiques sylvicoles reconnues.

Denis Juneau
Signature de l'ingénieur forestier
Denis Juneau ing. Permis no: 05 037

2021-09-22
Date

Plan d'aménagement préparé par

_____ technicien forestier

_____ Date



Coupon retour pour l'acquéreur de cette propriété forestière qui souhaite obtenir son statut de producteur forestier pour la propriété suivante (à joindre à votre demande de statut) :

Municipalité	Cadastre	Rang	Lot	Zonage
Wotton	Wotton	02		V: vert

Numéro de statut de producteur du vendeur: _____

Je reconnais avoir pris connaissance du plan d'aménagement forestier.

_____ Signature de l'acquéreur ou du représentant autorisé

_____ Date

Annexe 1

Principes et critères de gestion selon la certification forestière

La forêt est un écosystème naturel qui possède une valeur économique, écologique et sociale importante. Chaque génération l'utilise pour ses propres besoins et doit s'assurer de la préserver en bon état pour le bénéfice des générations à venir.

La certification forestière est un processus d'encadrement dans lequel les propriétaires s'engagent volontairement à aménager leur forêt selon des principes d'aménagement responsable. Pour s'y conformer, les propriétaires forestiers doivent respecter certains principes de base :

- respecter et mettre en application un plan d'aménagement forestier signé par un ingénieur forestier;
- respecter les saines pratiques d'intervention reconnues pour la forêt privée au Québec;
- respecter les Lois et règlements en vigueur;
- préserver la biodiversité, les ressources hydrologiques, les sols, les paysages et les écosystèmes uniques et fragiles et préserver les caractéristiques naturelles de la forêt;
- identifier clairement les limites de sa propriété à proximité des opérations forestières pouvant y avoir lieu;
- pratiquer une activité forestière visant le maintien et l'amélioration du bien-être social et économique à long terme des travailleurs forestiers et des collectivités locales;
- développer et encourager une utilisation multiple des produits et services de la forêt;
- avoir recours à des entrepreneurs forestiers qualifiés, comme le Groupement forestier coopératif St-François, pour l'exécution des travaux d'aménagement forestiers soustraits;
- déclarer toute épidémie d'insectes ou de maladies aux autorités compétentes;
- utiliser, lorsque nécessaire, les pesticides de façon adéquate et disposer de ceux-ci ainsi que des autres matières dangereuses et résiduelles d'une manière sécuritaire pour l'environnement;
- suivre la procédure d'intervention d'urgence en cas d'urgence médicale ou environnementale (déversement ou incendie);
- garder un registre des travaux sylvicoles réalisés;
- limiter l'utilisation du reboisement de façon à favoriser, le plus possible, l'aménagement des forêts naturelles;
- déclarer aux autorités compétentes toute activité illicite portée à sa connaissance ayant lieu sur sa propriété;
- déclarer toute conversion du sol à des fins autres que forestière et aviser de toute modification de la superficie sujette à la certification.

Adresses utiles

Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie, 819 875-1007, (www.agenceestrie.qc.ca)

Cultur'Innov, (reboisement de plantes médicinales) 819-340-1836, (www.culturinnov.qc.ca)

Financement agricole Canada, 819 564-5512 , (www.fcc-fac.ca/fr/)

Forest stewardship council Canada (FSC), 1 877 571-1133, (www.fsccanada.org/francais.htm)

La financière agricole du Québec, 819 820-3323, (www.fadq.qc.ca/index.php?id=31)

Ministère développement durable et environnement, 1-800 561-1616, (<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/>)

Ministère des forêts de la faune et des Parcs, 819 820-3190, (<http://www.mffp.gouv.qc.ca/forets/privées/index.jsp>)

Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec, 819 346-8905,

Fédération des producteurs forestiers du Québec, <http://www.foretprivee.ca>,



Annexe 2 - Données techniques et forestières

3495 Resp:	Propriété no.01	Photo
	Wotton	Rang:02 2018
	Premier lot: 6208135	

No. peup.	Appellation	Densité Hauteur Age	Essences principales	Superf. approx. ha	Surface terrière m2/ha	Régénération			Traitements	Année	Quant	Prio.
						Stocking	% feuill	% résin				
001	CC	C 11 15 30 60	THO/BOJ/FRN/ / /	0,6	15	0%	0%	0%				
002	PuBj	A 17 19 50 70	PRU/BOJ/FRA/E RR/SAB/	1,1	27	0%	0%	0%				
003	Aulnaie		AUR/SAU/PET/ / /	1,8	0	0%	0%	0%				
004	ES	A 17 19 40 60	EPR/ERR/SAB/B OP/ /	1,5	28	0%	0%	0%	CERM-15	2021	1,5	1
005	REo	B 15 19 40 60	SAB/BOJ/ERR/P RU/CET/	3,1	22	0%	0%	0%	ST09-4	2021	3,0	1
006	A		/ / / / /	2,9	0	0%	0%	0%				
007	Er	A 17 21 60 70	ERS/FRA/CET/E RR/ /	3,2	28	0%	0%	0%				
008	REo	B 13 17 30 50	ERR/SAB/BOG/ / /	2,5	15	0%	0%	0%	ST09-4	2021	1,0	1
009	ErFt	A 13 17 30 50	ERR/ERS/FRA/B OJ/SAB/	6	22	0%	0%	0%				
010	RFt	A 13 17 40 60	PRU/SAB/ERR/B OJ/HEG/	1,2	23	0%	0%	0%				
011	Er	A 17 19 50 70	ERS/FRA/BOJ/H EG/ /	11,9	23	0%	0%	0%				
012	FtR	B 13 15 30 50	ERR/SAB/BOG/ BOJ/FRA/	0,9	16	0%	0%	0%				
013	EC	A 15 19 40 60	EPR/THO/EPB/S AB/BOJ/	2,8	38	0%	0%	0%	RJR	2021	2,8	1
014	Fh	A 11 15 30 50	ERR/ERS/PET/S AB/FRN/	2,2	20	0%	0%	0%				
015	Aulnaie		AUR/SAU/SAB/ PET/ /	1,2	6	0%	0%	0%				

Source: Photographie aérienne et inventaire forestier au prisme



Annexe 2 - Données techniques et forestières

3495 Resp:	Propriété no.01	<u>Photo</u>
	Wotton Rang:02	2018
	Premier lot:6208135	

No. peup.	Appellation	Densité Hauteur Age	Essences principales	Superf. approx. ha	Surface terrière m2/ha	Stocking	Régénération % feuil % résin		Traitements	Année	Quant	Prio.
016	Aulnaie		/ / / / /	0,5	0	0%	0%	0%				
017	RFi	A 15 17 40 60	THO/SAB/EPB/ PET/ERR/	2	27	0%	0%	0%	RJR	2021	2,0	2
018	ErBj	A 15 17 50 60	ERS/ERR/BOJ/C ET/FRA/	0,8	22	0%	0%	0%				
019	FtR	A 13 15 30 50	ERS/SAB/BOG/B OJ/ERR/	2,2	22	0%	0%	0%				
020	CC	B 15 17 40 60	THO/SAB/EPB/ ERR/ /	3,4	19	0%	0%	0%				
021	A		/ / / / /	2,1	0	0%	0%	0%				
022	Fh	B 7 13 30 40	PET/ERR/BOG/S AB/THO/	1,3	16	0%	0%	0%				
023	Ft	A 11 13 30 40	ERR/CET/BOG/ PET/SAB/	2,5	22	0%	0%	0%				
024	A		/ / / / /	6	0	0%	0%	0%				
025	Bâtisse		/ / / / /	2,2	0	0%	0%	0%				

Source: Photographie aérienne et inventaire forestier au prisme

